



La chasse, un pôle d'excellence pour le monde rural

Qui emploie 1400 spécialistes de la faune sauvage ?

Qui finance un organisme public comptant 1600 personnels hautement qualifiés ?

Qui gère au quotidien les espèces les plus présentes de la faune sauvage, du lapin au sanglier en passant par la perdrix et le cerf ?

Qui a mis au point un système associatif exerçant pour le compte de l'Etat des missions de service public ?

Qui génère un flux financier annuel de 2 milliards d'euros et 23.000 emplois ?

Qui ?
Les chasseurs de France, nous !



Vous pouvez compter sur nous !

La chasse est longtemps restée silencieuse, travaillant sans bruit dans le tumulte de la prise de conscience écologique et de ses déclinaisons politiques. Si les premières déferlantes nous ont surpris, il nous est vite apparu que nous étions dans notre élément et qu'il était possible, à défaut d'être facile, de surfer sur les suivantes.

Les fédérations des chasseurs emploient des personnels qualifiés pour gérer la faune sauvage en visant l'équilibre, corrigeant les carences et les excès. Nos fédérations ont également saisi depuis longtemps l'importance de l'aménagement des territoires accueillant toute la faune, gibier ou non, dans un souci constant de biodiversité. Elles fédèrent également une population de 1.360.000 passionnés qu'il convient de conseiller, de former, d'informer... Sur le terrain, nos

chasseurs œuvrent bénévolement pour pratiquer leur activité dans les meilleures conditions. La chasse, c'est aussi un tissu associatif sans précédent, de quelque 70.000 associations, soit près de deux par commune.

Via les redevances annuelles du permis de chasser, la chasse française finance également un service public, l'Office national de la Chasse et de la faune sauvage, qui veille sur la faune et conduit des études scientifiques reconnues au niveau international. Si depuis peu le ministère du budget participe au financement de l'ONCFS – qu'il en soit ici remercié – les chasseurs l'ont longtemps pris en charge intégralement.

De l'étude des projets à leur mise en œuvre, la Chasse constitue réellement un pôle d'excellence pour le monde rural.

Charles Henri de Ponchalon,
Président de la Fédération nationale des chasseurs

Excellence associative

des structures autofinancées prennent en charge des missions de service public

La chasse française a développé un système associatif pyramidal (fédérations départementales, régionales et nationale) qui constitue un exemple d'efficacité... et d'économies pour l'Etat ! Les fédérations, alliance du bénévolat et du professionnalisme, sont gérées par un Conseil d'administration – soit 1350 bénévoles – et emploient 1400 collaborateurs.

Le législateur les a récemment confortées dans leurs missions traditionnelles : mise en valeur du patrimoine cynégétique, protection de la faune sauvage et de ses habitats, promotion et défense de la chasse ainsi que celle des intérêts de ses adhérents, formation et information des chasseurs. Elles participent également à la répression du braconnage.

Les fédérations des chasseurs relaient l'Etat en assurant des missions de service public : formation des candidats à l'examen des permis de chasser, prise en charge et gestion des dégâts des grands gibiers, validation des permis de chasser.

Vote en assemblée générale de fédération des chasseurs ►

Les fédérations des chasseurs sont un exemple de démocratie associative !



Excellence technique

des technologies de pointe au service de la faune

Le monde de la chasse déploie tous ses moyens pour mieux connaître et mieux gérer la faune. Quelques exemples...

L'Institut Méditerranéen du Patrimoine Cynégétique et Faunistique (IMPCF) est un organisme de recherche et de développement de la faune sauvage, créé par 14 fédérations de chasseurs du sud de la France. Pour suivre la migration de retour des grives, l'IMPCF a installé des stations bioacoustiques d'enregistrements du cri des oiseaux qui ont été placées sur l'ensemble de l'arc méditerranéen (France, Grèce, Portugal, Italie, Malte). En 2005, le domaine de compétence de l'IMPCF s'est étendu au gibier d'eau. Pour cela, l'organisme s'est doté, avec l'aide financière de la Fédération Nationale des Chasseurs, d'un puissant radar de toute dernière génération qui suit les déplacements des oiseaux sur les zones humides méditerranéennes. Afin d'identifier les espèces, l'engin est couplé avec une station bioacoustique.

La connaissance précise des prélèvements de chaque espèce et de la "pression de chasse" est un élément primordial pour gérer la faune sauvage ; il s'agit en

effet d'un indice précieux sur l'état des populations. Mais pas facile à mettre en œuvre avec 1.360.000 chasseurs à contacter ! La Fédération nationale des chasseurs a pris les mesures pour répondre à ces questions. Le "Carnet de prélèvement universel", servi par les méthodes de pointe de la lecture optique, est actuellement en phase de test ; demain, son succès ira croissant..

La loi a reconnu la légalité de la chasse de nuit du gibier d'eau dans 27 départements. Elle a confié à la Fédération nationale des chasseurs le soin de chiffrer les prélèvements ainsi que le taux d'occupation des huttes. Le carnet de hutte est au point ; après une première saison de tests, un rapport est en cours de publication par la FNC.

Aujourd'hui, les espèces chassées sont généralement en bonne santé ; l'évolution de leurs effectifs est connue grâce à un suivi rigoureux réalisé par les fédérations.

Le radar de l'IMPCF ►



Excellence éducative

pour une vision pragmatique de la nature et des animaux...

Si l'éducation a toujours été un pilier de nos sociétés modernes, un nouvel élément est apparu avec l'éducation à l'Environnement. Dans ce contexte, les chasseurs ont un savoir, une culture, une richesse à communiquer aux générations montantes. Leurs participations aux programmes scolaires n'ont pas pour objet de faire naître des vocations mais bien de partager ces valeurs. D'abord regardées avec méfiance, nombre de fédérations départementales de chasseurs sont aujourd'hui reconnues pour leurs actions dans l'enseignement.

Cet été, la **Fédération des chasseurs de Seine Maritime** a inauguré un espace dédié à l'Education à l'environnement pour un développement durable, au sein de son siège social, en partenariat avec l'Education nationale. Un représentant de l'Inspection académique a souligné le bien fondé de la démarche, «*permettant aux enfants de découvrir une gestion raisonnée de la nature, avec mise en situation de développement durable*».

Les scolaires n'ont pas l'exclusivité de ces réalisations : le grand public est invité dans les diverses salles d'exposition ainsi que sur le parcours pédagogique extérieur, présentant un observatoire ornithologique, un arboretum et les volières d'un centre de sauvetage. Ce centre de sauvetage collecte les œufs des nids découverts lors des moissons, les mène à éclosion en couveuse ; les poussins y sont élevés puis relâchés sur le site où a été découvert le nid.

Chaque automne, la Fédération des chasseurs de la Marne invite une école à une découverte du cerf. Un programme complet basé sur des cours, des diaporamas et films permet aux élèves de mieux connaître le plus grand animal de leur région. Le point d'orgue de cette action est une sortie nocturne à l'écoute du brame, en forêt d'Argonne. Les enseignants reçoivent eux aussi une formation dispensée par des spécialistes de l'espèce, qui leur permet de poursuivre les programmes en classe.

Les chasseurs sont hommes et femmes de nature, aimant partager leur savoir !



Photo : Sylvie Houlette

Les enfants participent aux comptages de perdrix

Excellence pour l'avenir de la faune sauvage, de ses habitats... et de la chasse

La loi a créé le Schéma départemental de gestion cynégétique dont l'élaboration est confiée à la fédération départementale des chasseurs. Le SDGC est un document dressant un état des lieux de la chasse dans le département ; la fédération des chasseurs y indique ses objectifs sous 6 ans, et les moyens mis en œuvre pour les atteindre. Le SDGC est un document officiel, approuvé par le Préfet.

Avec le SDGC, chaque fédération départementale des chasseurs affiche ses ambitions !



Excellence pour la surveillance des territoires ...et le respect des lois

Les fédérations départementales des chasseurs emploient des agents de développement assermentés assurant la surveillance des territoires. La loi les habilite à constater les infractions au schéma départemental de gestion cynégétique et ce, sur l'ensemble du département. Dans nos campagnes, en vertu de ces dispositions, les agents de développement fédéraux sont appelés à jouer un rôle grandissant.

L'agent de développement de la fédération des chasseurs est un acteur de la ruralité.



Photo : Sylvie Houlette

Contrôle d'un chasseur par un agent de FDC

Le 30 mai 2006, à la Maison de la Chasse à Paris, les représentants nationaux de l'Agriculture et de la Chasse ont signé une convention de partenariat Agriculture – Faune sauvage – Chasse. L'objectif est d'assurer un développement agricole durable compatible avec la préservation et le développement du petit gibier, de la faune et de leurs habitats, tout en valorisant les territoires par la chasse. Première action prochainement entreprise : la création d'un réseau d'exploitations expérimentales et pédagogiques sous l'appellation "agrifaune".

Chasse et Agriculture s'intègrent dans une logique de gestion pratique et durable

Le 30 mai 2006, à la Maison de la Chasse à Paris, les représentants nationaux de l'Agriculture et de la Chasse



Photo : Nathalie Bouguin / ONCFS

Fédérer les forces vives de la ruralité

Maintenir la biodiversité

La chasse, garante de la biodiversité, cela vous surprend ? Et pourtant, le territoire chassé est plus riche que celui qui ne l'est pas. Deux éléments principaux conditionnent en effet la présence de toutes les espèces : la nourriture et la prédation. Par leurs aménagements, les chasseurs offrent à toute la faune le gîte et le couvert. En réalisant des prélèvements raisonnés sur le gibier et en gérant les populations de prédateurs, le chasseur permet à toutes les espèces de prospérer.

La biodiversité, souci premier des usagers et protecteurs de l'environnement, peut être le trait d'union leur permettant d'agir ensemble, pour une meilleure efficacité.

Petit plant donnera belle haie



Assurer la surveillance sanitaire de la faune



Ecouvillonnage de canard

Photo : Sylvie Houlette

A l'occasion de la crise de la peste aviaire, les médias et l'opinion publique ont découvert le rôle joué par les chasseurs en matière de santé publique.

En France, 1.360.000 chasseurs, arpentent les moindres recoins des zones rurales et tissent ainsi un maillage précieux du territoire. Par leur présence sur le terrain et leur grande connaissance de la faune sauvage, ils constituent le meilleur réseau de vigilance et d'alerte, mobilisable pour prévenir et lutter contre des menaces sanitaires. Depuis 1986, ces actions sont coordonnées par le **réseau SAGIR**, assurant la surveillance des mortalités de la faune sauvage. Ce Réseau réunit à la fois le bénévolat des chasseurs, les compétences des professionnels, le financement des analyses par les fédérations départementales des chasseurs, ainsi que la coordination,

l'expertise et le financement de certains laboratoires nationaux par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage. C'est à ce réseau déjà bien rôdé que l'Etat français a confié une grande partie de l'épidémiologie de la peste aviaire chez les oiseaux sauvages, dès la fin août 2005. Ce sont des chasseurs qui ont trouvé les canards sauvages atteints de peste aviaire dans l'Ain, et ont donné l'alerte, évitant ainsi la propagation de ce fléau.

La chasse veille à l'état sanitaire de la faune et à la santé publique